

richesse de l'imagination des Chinois. M. Julien vient de trouver dans Kin-té-tchin-tao-lou le moyen employé par ces messieurs pour faire des t'chi-khi, c'est-à-dire de la porcelaine craquelée. Le Thien-kong-khai-ya lui a fait connaître de quelle façon on fabriquait des gongs et des tam-tams. Ces derniers instruments, qui ressemblent comme chacun sait, des sons si sauvages, sont faits avec du bronze martelé à chaud. L'alliage est de 80 de cuivre contre 20 d'étain, comme l'avaient découvert nos chimistes. La feuille de métal étant encore chaude, on la place sur le sol au centre d'un cercle d'ouvriers qui la battent de manière à l'amincir et à l'étendre considérablement. On relève légèrement en bourse le milieu de la feuille, et il paraît que cette circonstance joue un rôle important dans la production des sons étranges que rend le tamtam.

M. Julien a trouvé dans Hoai-nan-tren qu'au moins deux siècles avant Jésus-Christ les Chinois construisaient des vaisseaux en fer; et le Chi-i-Ki lui a fait connaître que 500 ans plus tard l'ambassadeur du roi de Yen-Khicou portait son tribut à la capitale sur un vaisseau construit en feuilles de cuivre. Rien n'empêche d'admettre ceci, qui n'a rien de très-merveilleux; mais nous oserons élever quelques doutes au sujet de l'invention des cerfs-volants, qui, si l'on s'en rapporte au Tching-tchai-tsa-ki, serait due au sieur Han-Sin, de son vivant généralissime de l'armée chinoise, il y a environ 2000 ans. Cet illustre héros, assiégant une ville quelconque imagina d'y entrer par un chemin souterrain, comme les Romains firent à Veïus si je ne me trompe. Comme il voulait pénétrer par un certain point déterminé qui lui offrait quelques avantages, il lui fallait connaître la distance de ce point à son camp. Pour y parvenir, il imagina donc de lancer un cerf-volant, qui a la se placer au dessus du point en question, puis Han-Sin mesura la corde, et il trouva ainsi la distance qu'il avait besoin de connaître.

Il faut beaucoup d'audace pour oser contredire le Tching-tchai-tsa-ki. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer deux choses. D'abord, que le cerf-volant était probablement connu des gamins antédiluviens, et même des écoliers chinois avant l'illustre Han-Sin; en second lieu, que la manœuvre attribuée à ce grand guerrier est parfaitement impossible. Tout le monde comprend en effet qu'on ne peut amener un cerf-volant au-dessus d'un point voulu, quand ce point est fort au-delà du point où on l'a élevé et que la chose est d'autant plus impraticable que la corde est plus longue; or dans le cas dont il s'agit elle devait être gigantesque. De plus, on ne peut pas reconnaître à distance au-dessus de quel point un semblable appareil est situé verticalement. De plus, la longueur de la corde du cerf-volant n'est rien moins que la mesure de la distance horizontale, parce qu'en la supposant rectiligne, elle est l'hypoténuse d'un triangle rectangle dont la distance est l'un des côtés, et qui a pour second côté la hauteur du cerf-volant, c'est-à-dire une ligne inconnue, et qu'il n'était pas possible de mesurer; donc il était impossible de calculer la distance. A peine faut-il faire remarquer que l'hypoténuse elle-même n'était pas connue; car la corde, au lieu de présenter une ligne droite, se courbe considérablement et s'allonge d'une quantité qu'on ne pouvait connaître. Enfin, quand même on aurait pu trouver la distance par ce moyen, la corde du cerf-volant ne pouvait indiquer aux mineurs la direction à suivre.

Je trouve donc le procédé impraticable et l'histoire absurde. C'est du reste la seule objection que je prétende leur faire.



M. Resther, Prêtre-Vicaire, vient d'arriver à Montréal. Nous avons le chagrin d'annoncer que ce Monsieur est pris du typhus qu'il a contracté aux abris.

C'est demain, mercredi, qu'aura lieu au Marché de Bonsecours l'exhibition d'Horticulture. Nous espérons que tous ceux qui ont des plantes rares sauront les envoyer à l'exhibition, et prouver par là que l'on n'a pas tant d'apathie que l'on veut quelquefois le dire.

ACADÉMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à St. JEAN-DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les Sœurs si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle institution comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignement, qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique, et la grammaire

en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. etc. seront enseignées dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouissant d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison, à St. Jean, le premier, ou après le premier Octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique etc., seront payées à part. Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août 1847.

INSTITUTEURS.

Deux Instituteurs Irlandais, capables d'enseigner l'Anglais, désirent obtenir de l'emploi. S'adresser à l'Evêché.

SITUATION DEMANDÉE.

MM. les Curés, qui auraient besoin d'un homme comme BEDEAU, pourraient s'en procurer un en s'adressant à l'Evêché. On leur fournira à ce sujet tous les renseignements possibles.

CONGRÉGATION DES CÈDRES.

LES DAMES DE LA CONGRÉGATION DES CÈDRES informent le public qu'elles ouvriront leurs écoles le 15 de septembre prochain pour la réception des élèves. Le prix de la pension est, tout compris, de £16 10 0.
131 août 1847.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.

L'ENTRÉE des élèves du COLLÈGE DE ST. HYACINTHE d'abord fixée au 13 septembre est remise au mercredi 22 du même mois.
St. Hyacinthe 28 août 1847.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main tous les Livres de Morale et de Religion, et tous ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin il feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 25 Mai 1847.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.

| | |
|--|-----------------|
| MM. E. R. FARRE, libraire. | Montréal. |
| D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. | Québec. |
| F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. | St. Anne. |
| VAL. GUILLET. | Trois-Rivières. |

| | | |
|--|-----|------|
| Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, | 2s. | 6d. |
| Chaque insertion subséquente, | | 7½d. |
| Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, | 3s. | 4d. |
| Chaque insertion subséquente, | | 10d. |
| Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, | | 4d. |
| Chaque insertion subséquente, | | 1d. |

OS. RIVET & J. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.